



14, avenue des Hautes Bièvres 92160 Antony
amis.rua@hotmail.fr
<http://amisrua.antony.free.fr>

**Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les décideurs
de l'avenir de la Résidence Universitaire Jean Zay d'Antony
(Elus et membres de l'Atelier Jean Nouvel)
17 juin 2011**

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains un document de 4 pages, conçu il y a juste un an, qui démontre aux yeux de tous que **la Résidence Universitaire Jean Zay peut avoir un avenir, qu'elle doit maintenir sa capacité d'accueil, parce qu'elle est utile aux étudiants de France et d'ailleurs, qu'elle est nécessaire dans le contexte actuel de pénurie de logements étudiants et parce que c'est possible.**

Ce document montre, plans à l'appui, un projet de réhabilitation des chambres en augmentant la surface avec sanitaire et coin cuisine. Quant aux T2, leur réhabilitation est encore plus aisée.

Depuis la parution de ce document en juin 2010, un bâtiment de 548 chambres a été détruit bien plus vite qu'annoncé (dès août 2010), sans que le temps prévu pour le désamiantage soit utilisé et sans urgence selon les conclusions du rapport technique de la SOCOTEC (en ligne sur notre site (lien « début Aout 2009 »).

Des rapports comme les rapports « Anciaux » 1 et 2, mais aussi, en Mars 2011 une enquête menée par l'institut IPSOS confirment le manque cruel de logements étudiants en Ile-de-France (en particulier dans le domaine du logement social. (52 % des étudiants considèrent que leurs conditions de logement se «détériorent» contre 35% qui disent qu'elles s'«améliorent». En outre, 39% disent avoir «rencontré des difficultés pour se loger». 62% des enfants de cadres supérieurs bénéficient d'une aide financière de leurs parents, contre 39% des enfants d'ouvriers.)

Or les projets que nous connaissons prévoient que d'autres bâtiments vont être détruits. On parle même de détruire 100 T2 (27m² !) cet été.

Nous l'affirmons :

- ➔ **Ces destructions ne sont pas le résultat d'une nécessité technique** (voir le rapport de la SOCOTEC et le projet de réhabilitation du bâtiment A)
- ➔ **Elles ne visent pas à construire des logements plus grands puisque parmi les centaines de logements menacés il y a plus de 300 T2 de 27m²**

Quant à l'ensemble des équipements publics, salle de spectacle (rénovée récemment), foyer, équipements sportifs, centre médical, comment ne pas, raisonnablement, remettre en cause le bien fondé de la destruction de ce bouquet de services au publics, imposée dans le cadre de la réhabilitation !

Il s'agit là d'un choix de société qui priverait de logement social et d'infrastructures des centaines d'étudiants pour « dégager du terrain » à d'autres fins. L'exemple de la destruction du bâtiment B (en 1986) remplacé aujourd'hui par des bureaux, souvent vides, en est une preuve et un mauvais exemple !

D'autres équipements peuvent être nécessaires dans la ville, leur construction en liaison avec la RUA peut être réfléchi. Nous souhaitons qu'une véritable concertation soit lancée avec tous les acteurs concernés. Mais nous ne pourrions comprendre que ces constructions soient instrumentalisées pour détruire un équipement unique en France, lui retirer tout avenir.

Les nouvelles constructions annoncées ailleurs dans le 92 doivent s'ajouter et non se contenter de compenser des destructions, en imposant des loyers beaucoup plus élevés que ne pourront pas payer les étudiants aux revenus les plus modestes, ceux que la RUA a mission d'héberger.

Nous vous laissons juges et sommes à votre disposition pour tout échange.

Pour l'AARUA
Marie-Jo Ehrhard-Weil, Présidente
06 88 11 71 96